

**Circonscription  
GRADIGNAN**

**Présents :**

Nom et coordonnées de l'école : Les Turritelles 41 av. Charles de Gaulle 33650 SAUCATS  Tél : 05 56 72 21 74  Commune : SAUCATS	<b>PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE</b>  Date : mardi 06 novembre 2018
--	--

**Présidente : Mme Sylvie DENAVE, directrice**

Equipe enseignante :	Mmes Katia MAUVE-BURGY, Marie Françoise BOUZON, Marion TOURBIER, Isabelle BIETZ, Elodie FEULLERAT, Cyrielle GIUBIERREZ, Christelle BOUTINET, Cécile DE ROSSI, Emmanuelle CANTE, Catherine ALBARRAN, Catherine BERTRAN, Brigitte ROY-SARRAZIN, Patricia TAYSSE, Anne SELLIE-MEURISSET, Valérie NGUYEN, M. Sylvain DESHAYES
Le maire ou son représentant :	M. Bruno CLEMENT, maire de Saucats, Mme Maryse DEBACHY, adjointe en charge des affaires scolaires, Mme Dominique TRYZNA, conseillère municipale
Représentants des parents d'élèves	<b>Titulaires :</b> Mmes JAUZE Ophélie, CHAILLEUX Susanne, CREPIN LAFON Manon, CLARENS Magali, TREHIN Laëtitia, VASSEUR Cécile, REVEILLERE Christelle, DIJOUX Carol, DIET Nathalie, PERRET Jennifer, RAYNAL Célia, Mrs JOURNE Sébastien, BEAUREPAIRE Lionel, SUHARD Jérôme, COFFE Frédéric  <b>Suppléants :</b> Mmes FONT CLOTA Anna, DUFLOS Ophélie
DDEN :	Sans objet

**Excusé(s) :** Mme Violaine QUESNOT, Mme Véronique BERTHAUT

**Début du conseil d'école : 18h**

**Secrétaire de séance : Mme Katia MAUVE-BURGY**

Préambule :

- Règlement intérieur du conseil d'école
- Fonctionnement et rôle du conseil d'école
- Présentation des membres du Conseil d'école

## **EDUCATION NATIONALE**

### **I) Fonctionnement de l'école**

a) Sécurité à l'école : Vigipirate sécurité renforcée

Rappel des directives fixées par l'instruction interministérielle du 12 avril 2017

Présentation des directives mises en place sur l'ensemble de la circonscription de Gradignan

Présentation de l'information communiquée aux familles pour l'école maternelle « Les Turritelles » (Extrait)

- L'accueil à l'entrée des écoles maternelles et élémentaire est assuré par au minimum un enseignant
- Sont autorisés à pénétrer dans les lieux d'accueil des classes maternelles, uniquement les parents accompagnants et les élèves de maternelle. L'entrée des élèves scolarisés en classes élémentaires se fait exclusivement par le grand portail en bois côté élémentaire.
- Horaires d'ouverture pour l'accueil des élèves : 8h20 à 8h30 et de 13h50 à 14h.

b) Règlement intérieur : avenant horaires école maternelle

Modification des articles II 1°/ et III 5°/

### **Article II – Horaires d'accès (entrées et sorties) aux enceintes du groupe scolaire**

#### 1°/ Horaires d'ouverture des portails

[...]

L'école maternelle est ouverte de 8h20 à 8h30 le matin et de 13h50 à 14h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

### **Article III - Accueil et remise des élèves aux familles**

[...]

### 5°/Circulation dans l'enceinte de l'école maternelle

Les parents des enfants scolarisés en maternelle accompagnent leurs enfants jusqu'à leurs classes. Ils peuvent circuler dans l'enceinte de l'école de 8h20, horaire d'ouverture du portail d'accès à l'école maternelle, à 8h30, horaire de fermeture du portail d'accès à l'école maternelle. Au-delà de cet horaire, tout parent présent dans l'enceinte de l'école doit se signaler auprès d'un enseignant ou du personnel ATSEM.

Modifications validées par le Conseil d'Ecole.

Le règlement modifié sera mis en ligne sur les sites de la Mairie et des Délégués de Parents d'Elèves dès communication par la directrice.

Pour information : une sonnerie programmable est installée. Ceci permet à chacun d'identifier clairement les horaires d'ouverture et de fermeture des portails.

c) ~~Hygiène à l'école~~ (non abordé)

d) Budgets municipaux

#### Dotation mairie:

Fournitures :	15 000 €	Sorties scolaires :	3000 €
Bibliothèque :	230 €	<b>Solde au 06/11/2018 :</b>	<b>2500 €</b>

e) Fonctionnement et état financier de la coopérative

Estimation suite à l'appel à cotisation de début d'année scolaire :  $\approx 160$  € / classe

Frais de gestion OCCÉ : 497.20. € (sur la base réelle de 220 cotisations)

soit  $\approx 33$  € / classe

Bénéfice de la vente des photos de classe : inconnu à ce jour

Etude pour un prochain CM de la création d'une coopérative scolaire indépendante.

f) Demande d'utilisation des locaux scolaires

Présentation des plannings d'utilisation régulière de la salle des fêtes (école maternelle) et de salles sur le site de la Ruche (école élémentaire).

Salle des fêtes	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
9h-9h45		PS-MS c	PS-MS c	PS-MS c
9h45-10h30		PS-GS	PS-GS	PS-GS
10h30-11h15		PS-MS b	PS-MS b	PS-MS b
11h15-12h		PS-MS a	PS-MS a	PS-MS a
14h15-15h		GSb		GSa
15h15-16h		GSa		Gsb

La Mairie se renseigne pour communiquer à l'école les consignes à suivre concernant le chauffage de la salle.

RUCHE salle de sport	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h15-15h15		CPa ou CPb ou CP CE1	CE1-CE2 a et b	Cycle 3
15h15-16h15		CPa ou CPb ou CP CE1		Cycle 3

dojo	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
14h15-15h15				Cycle 3
15h15-16h15		CPa ou CPb ou CP CE1		Cycle 3

La Mairie demande à ce que les élèves accèdent au dojo avec une tenue dédiée et à minima en chaussettes propres.

## II) Communication

a) Organisation des réunions de rentrée parents-enseignants

R2019 :

- date unique (maternelle et élémentaire) proche de la rentrée pour l'information administrative,
- à organiser à la Ruche pour R2019 (date à réserver rapidement)
- réunion d'information pédagogique organisée dans les classes : date fixée par chaque enseignant

b) Résultats des élections de parents d'élèves du 12 octobre 2018

	Résultats
<b>Nombre d'inscrits</b>	580
<b>Nombre de votants</b>	203
<b>Nombre de suffrages exprimés</b>	192
<b>Nombre de votes blancs ou nuls</b>	11
<b>Taux de participation</b>	35.00%

<b>PARENTS ÉLUS</b>	
JAUZE Ophélie	titulaire
CHAILLEUX Susanne	titulaire
CREPIN LAFON Manon	titulaire
JOURNE Sébastien	titulaire
CLARENS Magali	titulaire
TREHIN Laëtitia	titulaire
VASSEUR Cécile	titulaire
REVEILLERE Christelle	titulaire
DIJOUX Carol	titulaire
DIET Nathalie	titulaire
BEAUREPAIRE Lionel	titulaire
SUHARD Jérôme	titulaire
PERRET Jennifer	titulaire
RAYNAL Célia	titulaire
COFFE Frédéric	titulaire
FONT CLOTA Anna	suppléant
DUFLOS Ophélie	suppléant

c) Questions des parents d'élèves

**Les enseignants voient-ils des améliorations ou au contraire ont-ils constaté chez les enfants plus de fatigue et/ou plus de difficultés à se concentrer ?**

En maternelle, les enfants montrent des signes de fatigue en fin de journée (15h30 – 16h30).

En élémentaire, la reprise d'activité après la récréation d'après-midi est difficile. Le rythme de la semaine est haché.

**Serait-il possible de revenir à la semaine de 4.5 jours ?**

Réponse de M. Clément : non. Le problème principal pour les enfants reste la régularité dans les rythmes de vie, le temps passé devant les écrans et le sommeil.

Intervention des enseignants : le rythme de vie des enfants doit être le plus régulier possible, y compris le week-end.

**Les deux petites récréations du matin ont-elles été maintenues en dépit de la zone de chantier qui réduit beaucoup la cour ?**

Les récréations du matin sont maintenues pour l'instant. Si le nombre d'incident de cour n'augmente pas de manière significative, ce dispositif sera maintenu. Dans le cas contraire, une modification des horaires pourrait être envisagée.

### III) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux du projet d'école

Le projet d'école 2016-2020 est axé sur l'éducation à la citoyenneté de la petite section au CM2.

Concernant le volet numérique du projet d'école, l'objectif principal est d'apprendre aux élèves à manier de façon efficace et positive les technologies numériques (créer, travailler, partager, établir des relations sociales, rechercher, jouer, communiquer et apprendre). Afin de pouvoir financer ce volet numérique, un projet ENIR (Ecoles numériques innovantes et ruralité) intitulé

« La tablette tactile - Outil d'éducation à la citoyenneté numérique »

a été transmis à la DSDEN.

b) Projets de classe en lien avec le projet d'école

- Participation des enfants de l'école à la cérémonie du 11 novembre : Interprétation par les élèves de CM1 et CM2 présents à la cérémonie de « La Marseillaise » (1<sup>er</sup> couplet et refrain) et de « La Madelon de la Victoire ».
- Participation à l'organisation de l'élection du Conseil Municipal des Jeunes. Rappel des dates : Dossier de candidatures disponibles à l'école du 23-11 au 05-12. Dépôt des candidatures du 26-11 au 05-12. Campagne : du 10-12 au 21-12. Vote : 22-12 à l'école suivi à 17h30 de l'élection du « petit maire » à la Mairie de Saucats.
- Classes CM1-CM2 a et b: **Projet ATE** (Aire Terrestre Educative) – Présentation par Mmes Sellier et Nguyen.
- Expérimentation d'un Blog en Maternelle – Présentation par Mmes Mauve-Burgy et Gubierrez  
Afin de pouvoir mener à bien ce projet les enseignantes demandent à disposer d'un ordinateur par classe (portable de préférence). Actuellement, elles travaillent avec leur matériel personnel. Cette situation ne peut être que provisoire.
- Classes de CPa, CPb et CP-CE1 : Rencontres avec Maxime DEROUEN (auteur – illustrateur) en partenariat avec la bibliothèque de Saucats dans le cadre de « la Fête du livre Jeunesse & BD de Léognan ».

Compte tenu de l'évolution des pratiques de classes en maternelle comme en élémentaire les enseignantes (Cycle 1 et CP particulièrement) souhaiteraient avoir la possibilité de faire à l'école des photocopies couleur.

Concernant le blog en maternelle, il est demandé aux enseignantes sollicitant les équipements adaptés à leurs pratiques de classe de réaliser un projet afin que ces équipements soient intégrés au budget 2019.

### c) **Présentation du PEDT et du Plan Mercredi par Mme Amandine RIVET**

Le Plan mercredi, publié par le Ministère de l'Education nationale en juillet 2018, propose aux communes repassant à la semaine de 4 jours de mettre en place des activités éducatives de qualité la journée du mercredi. Les communes qui obtiendront le label « Plan mercredi » doivent s'engager à respecter la charte et bénéficieront d'un taux d'encadrement d'1 animateur pour 10 enfants de 3 à 5 ans et 1 animateur pour 14 enfants de 6 à 11 ans.

La commune de Saucats souhaitant s'engager dans la démarche a rédigé un nouveau Projet Educatif Territorial (PEDT) comprenant un Plan mercredi. Celui-ci a été déposé pour validation auprès du Ministère de l'Education Nationale et à la Direction départementale de la cohésion sociale. Nous sommes en attente de leur réponse.

#### **Les objectifs du PEDT :**

- Garantir l'accueil de tous les enfants et de leurs familles et leur accès à des activités éducatives de qualité, en lien avec les ressources du territoire (patrimoine, associations...).
- Articuler de manière fluide et cohérente les différents temps de vie des enfants dans un souci du respect de leurs besoins (rythme) et de leurs envies.
- Créer les conditions d'un dialogue bénéfique à l'enfant en réunissant les acteurs suivants : école, parents d'élèves, représentants d'associations locales, commune de Saucats et ses agents, les élus de la commune, le service enfance jeunesse, l'accueil de loisirs et les partenaires institutionnels (Education nationale, CAF, MSA, Département de la Gironde, DDSC de la Gironde).
- Favoriser la connaissance mutuelle des projets portés par ces acteurs et les mettre en cohérence afin de garantir la continuité éducative et la complémentarité des activités proposées.

#### **Les objectifs du Plan mercredi :**

- Axe 1 : complémentarité et cohérence éducatives des différents temps de l'enfant
  - Favoriser la connaissance mutuelle des projets portés par l'école primaire « les Turtelles » et l'accueil de loisirs du mercredi, les mettre en cohérence afin de garantir la continuité éducative et la complémentarité des activités proposées
- Axe 2 : l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)
  - Garantir l'accessibilité de l'accueil du mercredi aux enfants en situation de handicap, tant du point de vue de l'accessibilité physique que de la prise en compte des besoins de l'enfant (attention particulière, adaptation des activités...)
  - Proposer une politique tarifaire accessible à tous, développer la mixité sociale
  - Veiller à animer la relation avec les familles de manière à favoriser les échanges réciproques
- Axe 3 : Mise en valeur de la richesse du territoire
  - Proposer aux enfants des activités leur permettant de découvrir et de s'approprier le territoire sur lequel ils vivent
- Axe 4 : Le développement d'activités éducatives de qualité
  - Veiller au respect du rythme de l'enfant et lui proposer de participer, sur le principe du libre choix, à des activités en lien avec ses souhaits
  - Proposer des activités de découverte et de loisirs diversifiées sous forme de cycle aboutissant à une réalisation finale

**Après validation, le nouveau PEDT sera consultable sur le site internet de la commune de Saucats.**

### **IV) Parcours de l'élève (reporté)**

#### **MAIRIE**

Présentation par M. Clément de l'avancement du chantier d'agrandissement et de rénovation de l'école élémentaire  
La zone de chantier est à présent implantée sur le site de l'école. Une grue de chantier sera installée début décembre pour une durée de plusieurs mois.

La nouvelle école pourra absorber les inscriptions de nouveaux arrivants sur la commune (livraison de 2 lotissements à venir).  
La rénovation de la dernière classe de maternelle et la rénovation de la circulation intérieure de la cour de maternelle sont inscrites au budget 2019

#### **Question des parents d'élèves : Est-il prévu quelque chose pour la cour élémentaire ? (Zone régulièrement inondée)**

Réponse : Un devis est en cours auprès d'une entreprise spécialisée.

#### **Question des parents d'élèves : Est-il prévu quelque chose pour les problèmes de gouttières et de flaques dans la cour maternelle ?**

Réponse : Des travaux sont prévus dans le cadre de la rénovation progressive de l'école maternelle.

#### **Question des parents d'élèves : Les toilettes provisoires installés dans la cour élémentaire sont-ils suffisants ?**

Réponse : La capacité d'accueil est identique à celle existante à la rentrée 2018.

#### ***Fin du conseil d'école : 20h40***

---

Prochain conseil d'école aura lieu le : **jeudi 7 mars 2019 – 18h**

Fait à Saucats

le mardi 6 novembre 2018

La Directrice, Mme Sylvie Denave  
Présidente du Conseil d'Ecole

La Secrétaire de séance : Mme Katia Mauve-Burgy